



Liste des tarifs d'assurance pour les clubs affiliés à CARS Du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

| Genre d'événement | Tarif |
|---|--------------------|
| Assurance annuelle de club Comprend responsabilité civile et des administrateurs. Comprend les rallyes de navigation. Comprend les ateliers de formation en classe. | 780 \$/an |
| Rallye-cross | 190 \$/rallye/jour |
| École de pilotage | 700 \$/école/jour |
| Rallye-sprint | 100 \$/voit./jour |
| Journée de test | 1 200 \$/év./jour |
| Pratique | 1 200 \$/év./jour |
| Rallye régional | 135 \$/voit./év. |
| Rallye national sur un jour | 170 \$ /voit./év. |
| Rallye national sur deux jours | 200 \$/voit./év. |

NOTE 1 – COÛT DU CERTIFICATE D'ASSURANCE

Chaque certificat d'assurance comportera des frais supplémentaires de **25.00 \$** destinés au courtier. Si plus d'un événement se tiennent au même endroit, il sera possible de les faire inscrire sur le même certificat pour réduire ces frais de courtier.

NOTE 2 – TVQ

L'assurance achetée par les clubs du Québec sera majorée de la TVQ. C'est le montant que le courtier doit payer.

NOTE 3 – DEMANDE D'ASSURANCE

Les demandes d'assurance doivent être soumises au moins 10 jours avant l'événement. Les demandes tardives seront sujettes à une amende de 50 \$.

Les paiements peuvent être faits par transfert Interac à office@carsrally.ca.